

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Montreuil, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions il s'appuie sur un effectif de 119 postes budgétaires, auquel s'ajoute un important réseau d'experts médicaux et de médecins conseils.

Site web : [www.oniam.fr](http://www.oniam.fr)

## Fiche de poste

### MEDECIN

**Dénomination du poste :**

Médecin

**Rattachement :**

Service médical

**Catégorie d'emploi :**

Catégorie 1

**Type de contrat :**

Contrat de droit public à durée déterminée d'une durée d'1 an ou détachement, à temps complet ou incomplet.

**Date de prise de fonctions :**

Dès que possible

**Localisation géographique :**

Montreuil

**Rémunération :**

Selon l'expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 224-2003 du 7 mars 2003)

**Contact :**

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard le vendredi 7 octobre 2022 à :

Ressources humaines de l'ONIAM

Tour Altaïs  
1 place Aimée Césaire  
CS 80011  
93102 MONTREUIL CEDEX

E-mail : [recrutement@oniam.fr](mailto:recrutement@oniam.fr)

Téléphone : 01 49 93 89 00

### Affectation

Service

Service médical

Effectif du service

4 médecins dont le chef de service, et 4 internes

Liaison fonctionnelle

Sous l'autorité du chef du service médical

## Environnement du poste

L'ONIAM est un établissement public créé par la loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé. Il constitue un maillon fort de la démocratie et de la protection des droits du patient. Il a pour mission historique l'instruction et le règlement amiable des litiges relatifs aux accidents médicaux aux affections iatrogènes et aux infections nosocomiales. Ses missions ont progressivement été élargies depuis aux victimes d'autres dommages (VIH, VHC, vaccinations obligatoires, mesures sanitaires d'urgence (H1N1, Covid 19), Benfluorex, Valproate de sodium).

L'établissement connaît une forte dynamique depuis plusieurs années, qui résulte à la fois de la croissance du nombre de demandes nouvelles (4 500 par an aujourd'hui), et de l'augmentation continue de l'activité contentieuse directe (+ 25 % sur les 3 dernières années glissantes). L'activité contentieuse s'est également progressivement élargie aux contentieux liés au recouvrement de ses créances.

## Description du poste

Le médecin travaille auprès des équipes en charge des dossiers relatifs aux accidents médicaux et aux missions spécifiques.).

Il fournit des avis techniques médicaux, médico-légaux, et en évaluation du dommage corporel, aux instructeurs, juristes et indemnificateurs des différents services de l'ONIAM, ainsi qu'aux avocats de l'ONIAM ; il représente l'établissement en réunion d'expertise contentieuse et en Commission de Conciliation et d'Indemnisation.

### **Missions principales :**

Le médecin apporte à la direction de l'ONIAM son expertise médico-légale pour les arbitrages juridiques des dossiers.

Il assiste les agents chargés de l'instruction des dossiers en ce qui concerne l'identification et l'interprétation des pièces médicales fournies et la demande de pièces complémentaires.

Il participe, en collaboration avec des juristes, à l'analyse médico-légale de dossiers amiables et contentieux, et participe à la préparation technique des recours de l'ONIAM à l'encontre des tiers payeurs.

Il participe à la représentation de l'ONIAM en Commissions de Conciliation et d'Indemnisation et assiste à des réunions d'expertises contentieuses.

Il participe au suivi des expertises contentieuses, rédige des observations à experts et des notes médicales destinées à être produites au tribunal dans le cadre de procédures contentieuses.

### Formation

- Docteur en médecine, doté de bonnes connaissances en évaluation du dommage corporel.

### Formation complémentaire

- Diplôme complémentaire (DESC de médecine légale, capacité de pratiques médico-judiciaires, DU de réparation du dommage corporel) et/ou expérience en réparation du dommage corporel)

### Aptitudes

- Capacité de travail en équipe
- Compétences rédactionnelles
- Capacité à la représentation
- Capacité à traduire le langage médical à des non médecins.